

Lieu : Saint-Félix-Lauragais (31)

Maître d'ouvrage :

SIVOM de Saint Félix Lauragais (31)

Maître d'œuvre :

Architecte mandataire : D'une Ville
à l'Autre - Pierre Roca d'Huyteza et
Sébastien Dubois

associé à 2bis Atelier d'architecture
Simon Perrin Lacour, Sophie Balas
(plasticienne) et Artelia (Sotec Ingénierie)

Montant des travaux : 1,83 M€ H.T

Surface : 16 000 m²

AMÉNAGEMENT DE COEUR DE BOURG

Saint-Félix-Lauragais

2017

La commune de Saint-Félix-Lauragais a requalifié les espaces publics de son cœur de bourg sans perturber l'équilibre du lieu.



Vue d'ensemble de la place de la halle

Particularités

- Approche globale de la démarche de conception
- Mise en accessibilité des rues
- Emprise réduite de la voiture
- Simplicité et homogénéité des matériaux

Démarche de la commune

Malgré une structure urbaine et un patrimoine architectural relativement préservés, notamment par des mesures de forte protection (périmètre monument historique), la municipalité de Saint-Félix-Lauragais était consciente que les espaces publics de sa bastide étaient fragilisés par la place importante occupée par la voiture, circulation et stationnement. Elle a sollicité le CAUE afin de définir

une stratégie d'aménagement et de réhabilitation des espaces publics du bourg et spécifier les compétences à mobiliser pour répondre au mieux au programme d'aménagement qu'elle allait se fixer.

La diversité des espaces publics, leurs caractères respectifs et leurs statuts a immédiatement impliqué au delà de la valorisation du centre ancien, une prise en compte des usages sur

un périmètre plus large, incluant les abords de la bastide.

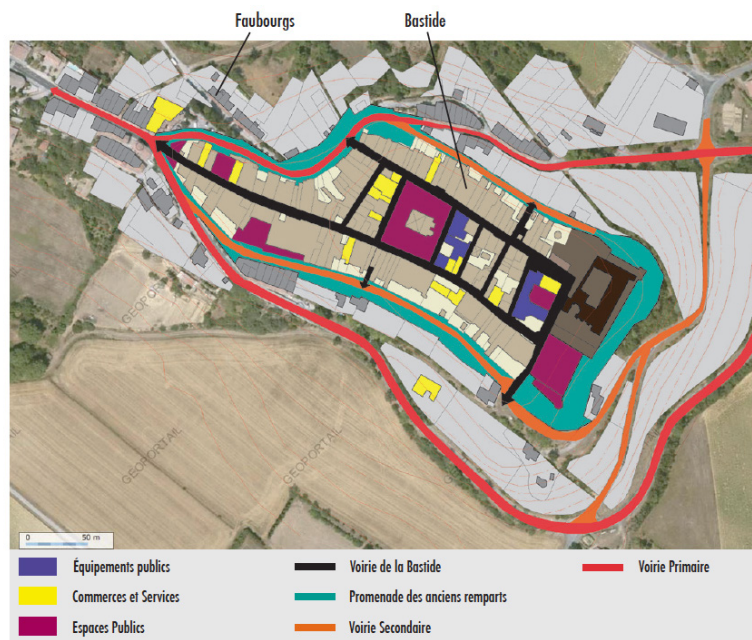
Le programme a permis de mettre en œuvre un projet d'ensemble, comprenant circulation, stationnement et hiérarchisation des entrées. La structuration et l'aménagement des espaces publics ont été pensés en rapport avec le caractère des lieux, les usages et les contraintes de fonctionnement. Enfin, les différentes phases du projet ont été définies en fonction des capacités financières de la commune.

Implantation, conception

Dans ce projet, l'architecte s'est limité à révéler la qualité d'un site sensible par sa situation en promontoire et le lien visuel qu'il entretient, au détour d'une rue, avec son paysage environnant.

Il s'est également attaché à ne pas perturber l'équilibre du lieu, tant sur ses usages que sur son aspect patrimonial.

Sur la place, par exemple, l'architecte a créé un grand espace plan libéré des voitures. Face aux Trois moulins, le trottoir se prolonge en assise. Place de la Couade, le belvédère en contrebas permet de dégager le panorama sans aucun obstacle.



Périmètre d'étude

Vue d'ensemble de la place de la halle





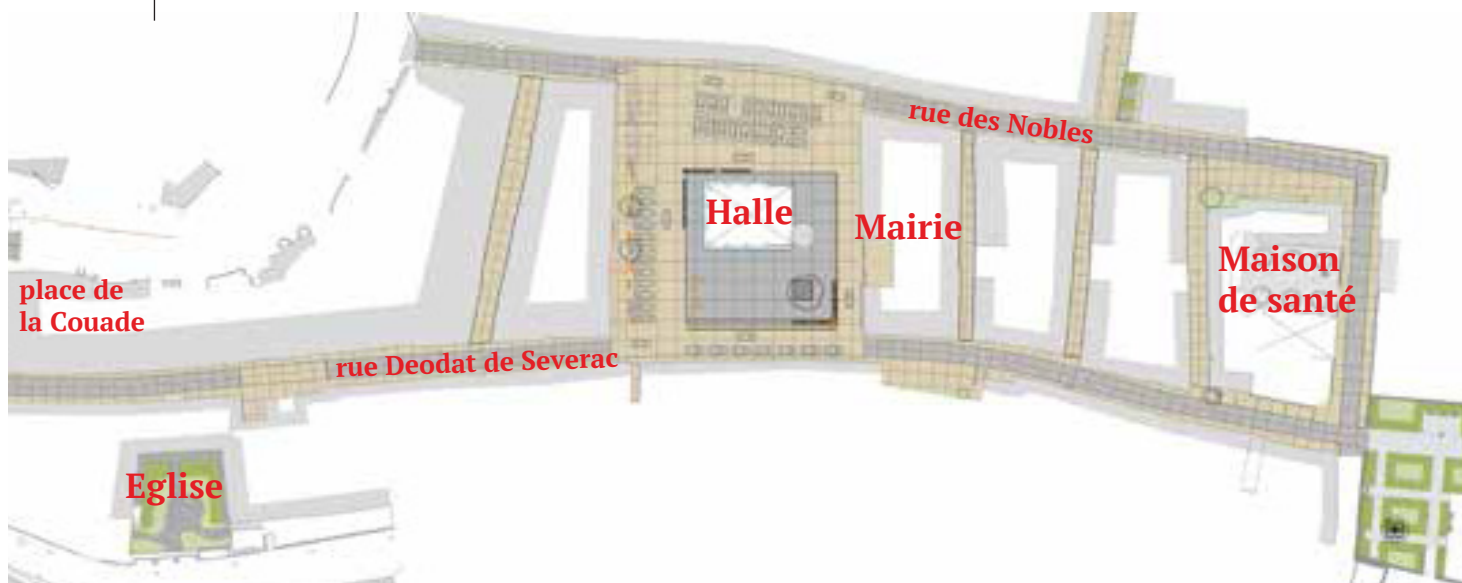
— Détails des matériaux



Matériaux

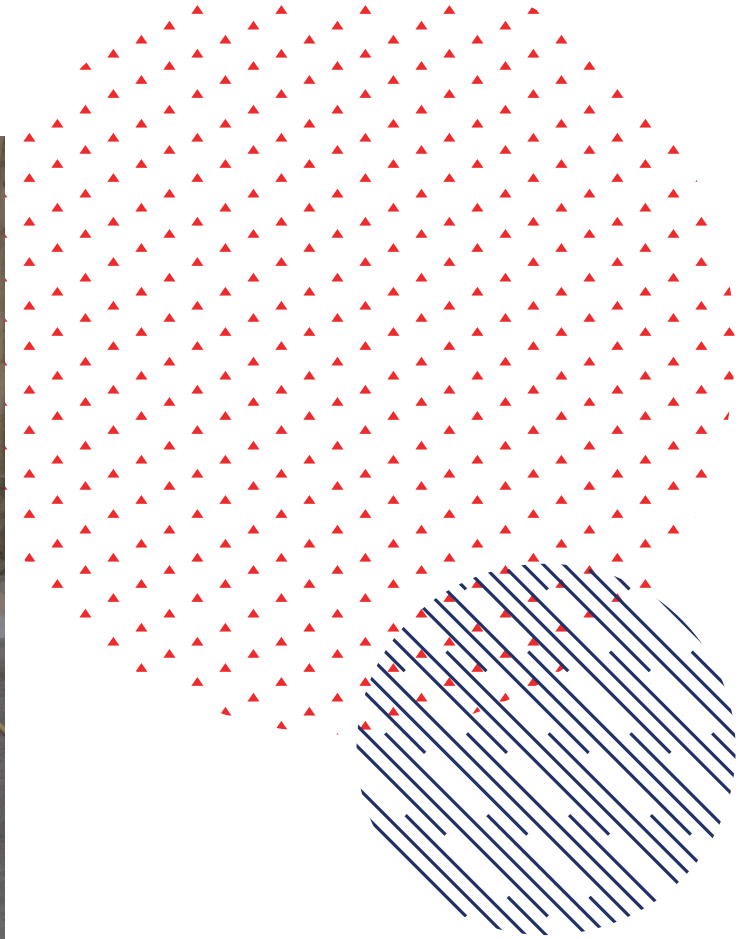
Le parti pris a été d'enlever ce qui n'est pas essentiel et de réaliser avec le plus grand soin : qualité des bétons, détails de chanfrein, d'emmarchement, etc.

Plan masse





Ruelle



Vue de la place

